

XYZ. La revue de la nouvelle

La nouvelle dans le milieu universitaire

Marc Benson



Number 23, August–Fall 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/4075ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Publications Gaëtan Lévesque

ISSN

0828-5608 (print)

1923-0907 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Benson, M. (1990). La nouvelle dans le milieu universitaire. *XYZ. La revue de la nouvelle*, (23), 69–75.

La nouvelle dans le milieu universitaire

Marc Benson

La consécration littéraire est devenue ces dernières années le point de mire des critiques qui tentent de déterminer les critères qui s'opèrent dans la sélection et l'institutionnalisation d'une œuvre ou d'un auteur. Parmi les nombreux facteurs considérés, on retrouve la réception critique, l'accueil du public et le succès commercial, l'acceptation par le milieu scolaire et par l'édition, la traduction, la distribution des prix littéraires, la part de recherche qui y est consacrée et le relais à d'autres sphères culturelles comme le cinéma ou le théâtre. Tous ces critères sont sans aucun doute pertinents, mais celui qui me paraît quelque peu négligé et qui retient mon attention depuis quelque temps déjà est le rôle de l'appareil scolaire dans la légitimation d'un genre qui a connu ces dernières années un essor remarquable : la nouvelle.

Il me semble que la dynamique de la consécration littéraire pourrait s'avérer très utile dans un effort de répondre à une question que d'autres chercheurs ont soulevée et qui traite d'un phénomène qui repose trop souvent sur des données subjectives. Pourquoi, dans le milieu universitaire, la nouvelle ou le conte semblent-ils relégués au second plan en comparaison avec d'autres genres littéraires comme le roman ? Or, cette remarque n'est pas faite a priori, mais plutôt comme perception procédant d'une expérience préalable, expérience qui démontre que la nouvelle n'a jamais pu se débarrasser de sa réputation de genre mineur. Ce n'est pas forcément une confirmation de cette perception que je cherche à découvrir, mais plutôt une compréhension accrue éventuelle des mécanismes qui régissent l'acceptation d'un genre littéraire.

Dans son étude sur la réception du roman québécois de 1940 à 1960, Jacques Michon fait remarquer qu'il existait à cette époque des critères de sélection esthétiques et idéologiques qui permettaient que certaines œuvres soient reçues et que d'autres soient

reléguées aux oubliettes. Il y avait une conception « partielle et partiale » faite de la littérature romanesque québécoise, conception qui ne considérait souvent la valeur littéraire d'une œuvre qu'en second lieu, après sa capacité de se conformer aux normes préconçues de recevabilité érigées par l'institution :

Ce qui fait la valeur ou l'importance d'un genre ou d'une technique à une époque donnée, ce ne sont pas tant ses qualités formelles intrinsèques, que la conformité de sa structure aux besoins et à l'attente idéologique du milieu de la société qui le reçoit¹.

Or, cette attente était à l'époque déterminée par une certaine élite intellectuelle qui avait remplacé l'élite ecclésiastique. Cette couche très mince de la société, écrivant pour elle-même, créait et répondait à la fois à son propre horizon d'attente. Les préjugés et les conceptions préexistantes qui accueillaient la parution de tout nouveau texte et qui en délimitaient ainsi la réception étaient colorés par la conventionnalité de l'attente. L'éducation classique traditionnelle d'alors, basée pour la plupart sur le modèle français, se reflète dans l'orientation de la littérature québécoise. La France exerce pendant longtemps son influence prépondérante et, puisqu'elle a tendance à valoriser le roman aux dépens de la nouvelle, celle-ci a du mal à être admise au plus haut palier du panthéon littéraire québécois. L'horizon d'attente, défini par des critères de recevabilité établis par l'appareil critique — lui-même issu de l'élite — se fixe sur le roman, dont la forme étendue permet l'élaboration d'une typologie psychologique et l'exploration de questions métaphysiques. La nouvelle et le conte ne sauraient évidemment répondre à ce critère, d'autant plus que la filiation de ce dernier avec l'oral le met en conflit direct avec une idéologie qui veut refouler toute apparition ou manifestation de la langue parlée dans le discours du récit. L'oralité, dira Jacques Michon, « réservée aux personnages comme trait d'exotisme ou de réalisme, est interdite au narrateur qui doit s'adresser à un lecteur neutre et universel² ».

-
1. Jacques Michon, collaborateur, *Structure, idéologie et réception du roman québécois de 1940 à 1960*, Sherbrooke, Département d'études françaises, Université de Sherbrooke, 1979, p. 9.
 2. *Ibid.*, p. 17.

L'écrivain doit donc suivre le modèle français s'il espère être couronné par l'institution. Ce modèle, soulignons-le, a tendance à assumer des formes romanesques. La nouvelle en France a été considérée pendant longtemps comme un genre secondaire à côté du plus prestigieux roman, et ceci en dépit de sa popularité indéniable. Même les praticiens sont portés à le croire: au XIX^e siècle, on écrivait des nouvelles soit pour des raisons monétaires, soit pour se faire la main avant de s'attaquer au roman. Un nouvelliste aussi redoutable que Maupassant a toujours voulu écrire un grand roman, comme si la nouvelle ne pouvait lui assurer une renommée littéraire durable. Au XX^e siècle, bien que de grands écrivains en aient écrit — Gide, Aymé, Sartre — c'est incontestablement le roman qui détient la place d'honneur. Les nouvelles d'un auteur seront en général classées parmi ses œuvres mineures.

Au Québec, avant 1960, ce préjugé vient s'ajouter à un certain complexe d'infériorité vis-à-vis de la littérature française pour reléguer la nouvelle au niveau de la littérature populaire. Un critique aussi averti que Romain Légaré, écrivant en 1945, considérait que la nouvelle au Canada français avait cinquante ans de retard sur celle de France.

Cependant, avec tous les changements qu'apporte la Révolution tranquille, la nouvelle sera en partie récupérée par l'institution littéraire. Les anciens critères d'acceptation et de légitimation ne semblent plus être de mise; le regard n'est plus tourné vers la France, mais sur soi-même. Le champ est ouvert et la nouvelle prend son envol grâce à des écrivains comme Roch Carrier et Jacques Ferron qui utilisent la forme pour véhiculer une nouvelle vision de la condition québécoise. La vogue ne cesse de croître et les années 1970 et 1980 voient une véritable pléthore d'écrits brefs, surtout dans le domaine de la science-fiction, mettant sur scène les Monique Proulx, Marie José Thériault, Gaétan Brulotte, *et al.* La situation a donc beaucoup évolué en quelques années. Les journaux et les revues accordent à la nouvelle et au conte une place non insignifiante et les chiffres de vente témoignent de sa popularité auprès du public. On peut citer à titre d'exemple les éditions Quinze, maison qui a publié une série de recueils collectifs sous la direction d'André Carpentier. On y lit des nouvelles policières, fantastiques et humoristiques. VLB éditeur a publié trois recueils de contes d'Yves Thériault, dont plusieurs inédits. De plus, on a vu

paraître récemment chez Fides trois anthologies de contes et nouvelles fantastiques et de science-fiction du Québec (Maurice Émond, Aurélien Boivin et Michel Lord) et aux Presses de l'Université d'Ottawa un recueil de contes écrits entre 1900 et 1940, réunis et présentés par Adrien Thériou. Les éditeurs semblent afficher moins de réticences à accepter un recueil de nouvelles, ce qui incite plusieurs romanciers, tel André Major, à en écrire.

On voit donc dans plusieurs secteurs — public, critique et édition — que la nouvelle québécoise semble avoir atteint un degré d'acceptation qui lui permet de rivaliser avec le roman. En outre, les prix littéraires et les concours pour nouvelliers récemment créés — le prix Adrienne-Choquette pour la nouvelle, le prix du Concours de nouvelles de Radio-Canada et le Concours Septième Continent pour la nouvelle — ne font que consolider cette légitimation. Ce genre littéraire, bref et concis, convient parfaitement, dit-on, à notre mode de vie accéléré des années 1980. Simone Bussièrès, fondatrice du susdit prix Adrienne-Choquette, constate que la nouvelle a aujourd'hui « acquis ses lettres de noblesse auprès du public³ ». Patrick Coleman renchérit : « Ce genre, dit-il, si longtemps considéré comme marginal, a obtenu droit de cité dans la république des lettres québécoises⁴. » L'acceptation semble donc de portée générale, mais l'est-elle au juste ? La république des lettres comprend plusieurs facettes, et il est certain que la réception critique, le succès commercial et les prix littéraires sont des facteurs clés dans la consécration littéraire. Cependant, il y en a un autre dont on aurait tort de ne pas tenir compte : la réception de la nouvelle québécoise par l'appareil universitaire ; d'une part, comme sujet de recherches et d'autre part, comme matière d'enseignement. Et c'est précisément dans ce domaine que ce genre semble perdre du terrain.

Du côté des recherches au Canada, on ne peut pas dire qu'elles foisonnent. Mis à part une dizaine d'articles et un numéro spécial de la revue universitaire *Études françaises* consacré au conte, numéro qui date déjà de presque quinze ans, les études brillent par leur absence. Il faut toutefois noter l'existence au Québec de la revue

3. Simone Bussièrès, « Entretien avec Marc Sévigny », XYZ, vol. I, n° 3, automne 1985, p. 6.

4. Patrick Coleman, « L'évolution de la nouvelle au Québec », XYZ, n° 10, été 1987, p. 62.

XYZ, fondée en 1985 et consacrée exclusivement à la nouvelle. Cette revue, non universitaire, s'est donné le but de « promouvoir la nouvelle comme genre littéraire qui prend de plus en plus d'ampleur au Québec ». Il est par ailleurs intéressant de constater qu'il existe au Canada pas moins de trente thèses et mémoires portant directement sur ce genre; comme si, à l'instar des écrivains français du XIX^e siècle, travailler sur la nouvelle était un exercice d'étudiant, mais une fois arrivé aux « vraies recherches », il faudrait se tourner vers le roman. Je fais remarquer en outre que les *Archives des lettres canadiennes* (Fides) a publié six volumes, chacun portant sur un genre ou un mouvement littéraire: roman, poésie, théâtre, essai, etc. Il n'y a pourtant aucun volume qui traite de la nouvelle. Le genre semble donc avoir du mal à attirer l'attention des chercheurs.

Passons maintenant à l'autre face de la question: dans quelle mesure la nouvelle figure-t-elle dans des programmes d'étude de littérature canadienne-française au Canada? Certes, l'édition voudrait la promouvoir; il est paru il y a trois ans une anthologie de nouvelles qui regroupe les récits les plus récents d'une dizaine d'écrivains québécois. Ce recueil, intitulé *Des nouvelles du Québec* (Valmont éditeur), conçu pour l'étudiant, est le premier de la sorte à voir le jour depuis presque quinze ans. De plus, on a vu récemment la parution de la quatrième édition de *Nouvelles du Québec* (Prentice-Hall), autre recueil destiné à l'étudiant, comme l'est d'ailleurs celui de Gérard Bessette, vieux déjà de vingt ans (*De Québec à Saint-Boniface*, MacMillan éditeur). Citons enfin la récente anthologie publiée par Adrien Thério, *Conteurs québécois, 1900-1940* (Presses de l'Université d'Ottawa). Cependant, le milieu universitaire, est-il au rendez-vous? Afin de m'en donner une idée plus précise, j'ai mené une enquête officieuse auprès de tous les départements d'études françaises au Canada. Comme avertissement général, je voudrais signaler d'emblée que le sondage que j'ai effectué n'a rien de scientifique et est loin d'être définitif. Tout au plus, il pourra servir de base à réflexion pour des études ultérieures. Brièvement dit, ma démarche consistait en un questionnaire dans lequel j'ai demandé aux responsables de bien vouloir indiquer pour chaque genre — roman, poésie, théâtre, conte / nouvelle, essai — les auteurs et les œuvres qui reviennent le plus souvent dans leurs programmes d'études. Je l'ai envoyé par la suite

à soixante-cinq universités et collèges communautaires canadiens. Sur ces soixante-cinq établissements, seulement vingt-neuf ont répondu, chiffre pas trop reluisant mais qui permet toutefois de prendre connaissance de certains lieux communs et de tirer des conclusions générales. Et, même en tenant compte du manque de rigueur scientifique et du caractère général du sondage, il est aisé de voir qu'il y a certaines constantes, d'ailleurs assez prévisibles.

Comparons tout d'abord les auteurs de quatre genres: roman, poésie, théâtre et conte / nouvelle. Chez les romanciers, Gabrielle Roy détient la première place, figurant dans 42 cours (signalons ici qu'un auteur peut paraître plus d'une fois dans le prospectus d'une université particulière). Elle est suivie de Marie-Claire Blais, 32 cours, Anne Hébert, 31 cours, et Gérard Bessette et Ringuet, 24 cours chacun⁵. En poésie, Saint-Denys Garneau et Émile Nelligan sont ex æquo, chacun figurant dans 21 cours. Ils sont suivis d'Anne Hébert et de Gaston Miron, 19 cours chacun. Les autres sont loin derrière. En théâtre, c'est Michel Tremblay qui remporte la palme, figurant dans 33 cours, suivi de Marcel Dubé, 28 cours et de Gratien Gélinas, 23 cours. Enfin, chez les conteurs / nouvelliers, la récolte est plutôt maigre. Après Anne Hébert, 15 cours, Jacques Ferron, 14 cours, Gabrielle Roy, 10 cours et Roch Carrier, 5 cours, on est réduit à des cas isolés.

Il semble donc que la nouvelle ait du chemin à faire dans nos départements de littérature. Il est à noter par ailleurs que le peu de considération dont jouit ce genre est reflété dans une certaine ambiguïté qui existe quant à sa classification. *Le Cassé* de Jacques Renaud, par exemple, est qualifié de roman par deux établissements et de nouvelle par un troisième. Pareille confusion semble exister pour *Rue Deschambault*: pour quatre universités, il s'agit d'un roman et pour quatre autres, d'un recueil de contes. *La Route d'Allamont* subit le même sort: cinq responsables le prennent pour un roman tandis que deux le considèrent comme un recueil de contes. L'édition quant à elle s'est ravisée; elle avait décrit ce livre-ci

5. Que les trois premières places appartiennent aux femmes ne me paraît pas dépourvu de signification. Mes collègues du Département d'anglais m'assurent que le même phénomène se voit dans la littérature canadienne de langue anglaise; on pense notamment aux Margaret Atwood, Margaret Laurence, Marian Angel *et al*.

d'abord comme un roman, mais l'édition la plus récente le classe comme un recueil de nouvelles, signe d'une certaine reconnaissance de la spécificité du genre. Néanmoins, de telles méprises ou incertitudes peuvent être attribuées en partie à l'absence relative de la nouvelle dans les programmes d'études et à la pénurie des recherches qui y sont consacrées. Le tout souligne la nécessité d'étudier plus profondément ce genre littéraire négligé par rapport au roman. Il est aussi significatif de constater que la plupart des œuvres étudiées dans nos universités datent de plus de quinze, voire vingt ans. Il y a une absence assez perceptible d'œuvres contemporaines. Ce retard dans le milieu universitaire à admettre des œuvres récentes suggère qu'il y opère d'autres critères de sélection que ceux du succès commercial et critique, et explique en partie la raison pour laquelle la nouvelle a du mal à y être admise. Le milieu universitaire au Canada tarde à reconnaître la spécificité d'un genre qui jusqu'ici a été subsumé par le roman, un genre qui n'a plus ses preuves à faire, comme l'atteste la réception favorable par les autres secteurs susceptibles d'influencer la recevabilité de l'œuvre littéraire.

Alors, le plus gros de la tâche est encore devant nous: la détermination des mécanismes qui régissent l'accueil et la consécration d'une œuvre ou d'un auteur par le milieu universitaire. Comment découvrir ces mécanismes? Un premier pas serait peut-être de demander à chaque reponsable les critères auxquels il fait appel quand il choisit un livre à mettre à son programme. Question d'une apparente simplicité, mais qui, je le soupçonne, menacerait d'ouvrir une vraie boîte de Pandore. Ce serait néanmoins un chemin à explorer, car il pourrait nous éclairer davantage sur nos présupposés et nos préjugés littéraires. Une remise en question franche et objective de nos critères nous aiderait mieux à écarter tout ce qu'il y a d'aléatoire et d'inconséquent dans le processus de sélection.

XYZ

Retrouvez la revue
Lettres québécoises et les Éditions XYZ
au salon du livre de Rimouski
du 25 au 28 octobre 1990